

RAPPORT FINANCIER 2025

page 44 →

Bilan

page 45 →

Compte de résultat

page 46 →

Tableau de financement

page 47 →

Tableau des capitaux propres et répartition

page 48 →

Base de répartition et répartition par canton

page 49 →

Annexe aux comptes annuels

page 60 →

Rapport de l'organe de révision



Bilan en CHF

Actif

	NOTES	2025	2024
Actifs circulants			
Liquidités	3	57'509'756	44'809'354
Placements à court terme	4	78'794'575	92'232'726
Dépositaires	5	20'965'397	20'617'582
Autres créances à court terme	6	21'347'261	17'144'604
Stocks nets	7	1'216'808	1'120'934
Actifs de régularisation	8	9'100'102	6'764'548
		188'933'900	182'689'749
Actifs immobilisés			
Immobilisations corporelles	9	38'903'809	39'221'872
Immobilisations financières	10	162'644'095	171'047'828
Immobilisations incorporelles	11	43'774'836	45'970'920
		245'322'740	256'240'619
Total Actif		434'256'640	438'930'368

Passif

	NOTES	2025	2024
Capitaux étrangers à court terme			
Gains à payer	12	25'265'669	22'826'002
Portefeuille joueurs	13	7'005'568	6'295'220
Dettes fournisseurs		3'379'980	6'136'205
Bénéfice à payer	14	45'374'781	42'671'467
Autres passifs	15	5'669'299	5'251'062
Passifs de régularisation	16	22'265'427	23'937'003
		108'960'723	107'116'959
Capitaux étrangers à long terme			
Rentes à payer	17	6'379'754	6'666'380
		6'379'754	6'666'380
Capitaux propres			
Fonds de garantie		862'000	862'000
Réserve non affectée		54'798'868	55'423'868
Réserve pour la Fondation en faveur du personnel		11'250'000	10'625'000
Réserves libres		66'048'868	66'048'868
Résultat net		252'005'294	258'236'160
		318'916'163	325'147'029
Total Passif		434'256'640	438'930'368

Compte de résultat en CHF

	NOTES	2025	2024
Produit brut des jeux	19	429'824'985	438'235'241
Autres produits d'exploitation			
Prescriptions et ajustements		10'998'496	7'082'430
Produits de refacturations		320'600	348'174
Frais d'exploitation			
Surveillance Gespa		-971'961	-761'674
Prévention du jeu excessif		-2'149'125	-2'191'176
Commissions	20	-79'196'622	-79'386'684
Coûts d'exploitation			
Frais des vendeurs	21	-	-1'605'919
Fabrication des jeux		-3'929'779	-3'894'728
Exploitation des jeux		-13'682'198	-15'129'391
Informatique		-23'917'844	-23'698'245
Frais de personnel		-31'064'236	-30'680'734
Frais généraux et administratifs		-6'460'538	-6'572'677
Marketing, publicité et communication		-13'925'272	-15'354'708
Ventes et animations		-1'699'946	-1'622'818
Amortissements		-15'612'087	-12'650'534
		-110'291'900	-111'209'754
Résultat d'exploitation		248'534'473	252'116'556
Charges et produits financiers	22	3'279'322	6'023'450
Résultat ordinaire		251'813'795	258'140'006
Charges et produits hors exploitation et exceptionnels	23	191'499	96'155
Résultat net		252'005'294	258'236'160

Tableau de financement en CHF

2025

2024

	2025	2024
Trésorerie initiale	44'809'354	115'901'303
Activité d'exploitation		
Résultat net	252'005'294	258'236'160
+ Amortissements et dépréciations	15'612'087	12'650'534
+/- Autres éléments non-monétaires	-1'285'471	-3'374'414
Flux de trésorerie intermédiaire (Cash flow)	266'331'911	267'512'281
+/- Créances des dépositaires	-47'815	3'862'805
+/- Stocks	-95'874	246'865
+/- Autres créances et actifs de régularisation	-6'574'424	-4'263'599
+/- Dettes fournisseurs	-2'756'225	-632'632
+/- Autres dettes à court terme et passifs de régularisation	1'896'675	2'025'902
Variation du fonds de roulement	-7'577'663	1'239'342
+/- Rentes à payer à long terme	-286'626	-346'620
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	258'467'621	268'405'002
Activité d'investissement		
- Investissements en immobilisations financières et placements à court terme	-147'152'542	-259'681'123
+ Remboursements d'immobilisations financières et placements à court terme	170'016'110	183'013'599
- Investissements immobilisations corporelles	-3'462'251	-3'232'787
- Investissements immobilisations incorporelles	-9'635'690	-13'180'748
Flux de trésorerie provenant des investissements	9'765'627	-93'081'058
Activité de financement		
- Distribution de bénéfice année antérieure	-255'532'847	-246'415'893
Flux de trésorerie provenant du financement	-255'532'847	-246'415'893
Variation de trésorerie	12'700'401	-71'091'949
Trésorerie nette à la clôture	57'509'756	44'809'354

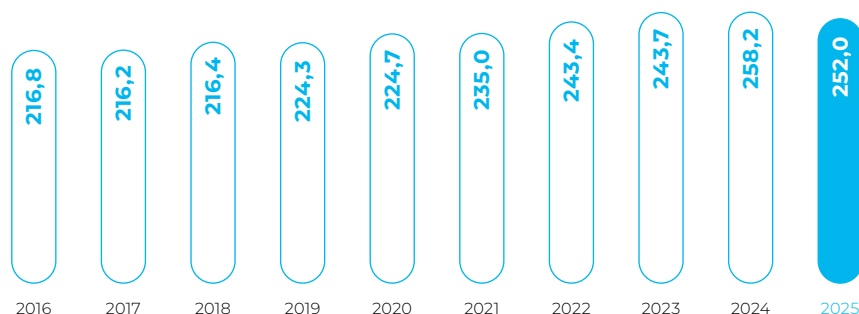
Tableau des capitaux propres en CHF

	RÉSERVES LIBRES				RÉSULTAT NET
	FONDS DE GARANTIE	BÉNÉFICE À RÉPARTIR	RÉSERVE NON AFFECTÉE	RÉSERVE POUR LA FOND. EN FAVEUR DU PERSONNEL	
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2024	862'000	243'746'727	56'048'868	10'000'000	
Bénéfice à payer		-243'746'727			
Attribution / Utilisation de la réserve non affectée		-	-		
Affectation à la réserve pour la Fondation en faveur du personnel			-625'000	625'000	
Bénéfice de l'exercice					258'236'160
Capitaux propres au 31 décembre 2024	862'000	-	55'423'868	10'625'000	258'236'160
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2025	862'000	258'236'160	55'423'868	10'625'000	
Bénéfice à payer		-258'236'160			
Attribution / Utilisation de la réserve non affectée		-	-		
Affectation à la réserve pour la Fondation en faveur du personnel			-625'000	625'000	
Bénéfice de l'exercice					252'005'294
Capitaux propres au 31 décembre 2025	862'000	-	54'798'868	11'250'000	252'005'294

Répartition en CHF

Bénéfice 2025		252'005'294
- Attribution / + Utilisation de la réserve non affectée		-
Total à distribuer		252'005'294
- Fondation suisse pour l'encouragement du sport (FSES):	Contribution de base	15'700'017
	Contribution spéciale	3'908'718
		-19'608'735
- Fédération suisse de courses de chevaux (FSC)		-2'870'533
Bénéfice net résiduel		229'526'026

Distribution
en millions de CHF



Base de répartition en CHF

	VAUD	FRIBOURG	VALAIS	NEUCHÂTEL	GENÈVE	JURA	TOTAL
--	------	----------	--------	-----------	--------	------	-------

Produit brut des jeux (PBJ)

Billets Instantanés	48'316'834	15'852'725	25'333'764	11'036'218	21'296'428	5'144'393	126'980'361
Jeux de tirages	61'212'844	21'506'508	33'873'726	13'067'435	33'458'482	5'846'641	168'965'637
Paris sportifs	22'030'607	5'522'740	6'819'347	4'039'867	17'036'404	1'241'620	56'690'585
Loterie électronique	21'084'977	4'114'786	7'687'204	4'598'674	13'332'113	1'517'551	52'335'305
PMUR	8'739'181	1'375'774	2'474'563	3'481'559	8'044'386	737'634	24'853'096
Total	161'384'442	48'372'534	76'188'604	36'223'753	93'167'814	14'487'838	429'824'985

Population

Population	855'106	346'674	371'288	179'518	531'102	74'840	2'358'528
------------	---------	---------	---------	---------	---------	--------	-----------

Répartition par canton en CHF

	VAUD	FRIBOURG	VALAIS	NEUCHÂTEL	GENÈVE	JURA	TOTAL
--	------	----------	--------	-----------	--------	------	-------

Bénéfice net résiduel

50 % - Population	41'608'385	16'868'722	18'066'408	8'735'121	25'842'757	3'641'620	114'763'013
50 % - PBJ	43'089'549	12'915'438	20'342'312	9'671'720	24'875'750	3'868'244	114'763'013
Répartition par canton	84'697'934	29'784'159	38'408'720	18'406'841	50'718'507	7'509'865	229'526'026

Répartition par organe

	25%	9%	0%	10%	0%	20%	
Organes cantonaux	21'174'484	2'680'574	-	1'840'684	-	1'501'973	27'197'715
Bénéfice net résiduel restant à disposition	63'523'451	27'103'585	38'408'720	16'566'157	50'718'507	6'007'892	202'328'311
85 % - Organes cantonaux de répartition	53'994'933	23'038'047	32'647'412	14'081'233	43'110'731	5'106'708	171'979'065
15 % - Organes cantonaux de répartition du sport	9'528'518	4'065'538	5'761'308	2'484'924	7'607'776	901'184	30'349'247

Annexe aux comptes annuels

avec comparatifs 2024 / exprimés en CHF

1. Informations générales

La Société de la Loterie de la Suisse Romande (ci-après: Loterie Romande) est une association à but non lucratif de droit privé. Elle est régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse. La Loterie Romande a son siège à Lausanne. Son but est d'organiser et d'exploiter, avec les autorisations prescrites par la loi, des loteries et paris comportant des lots en espèces et en nature et d'en destiner le bénéfice net à des institutions d'utilité publique – sociale, culturelle, de recherche ou sportive – profitant aux cantons romands. Le Concordat sur les jeux d'argent au niveau suisse (CJA) et

la Convention romande sur les jeux d'argent (CORJA) sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Ce nouveau cadre législatif, découlant de la Loi fédérale sur les jeux d'argent (LJAR), désigne la Loterie Romande comme exploitante exclusive des jeux de loterie et des paris sportifs dans les six cantons romands. Conformément aux conditions requises par la LJAR, la Loterie Romande a obtenu, le 12 juin 2020, l'autorisation d'exploitant délivrée par l'Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent (GESPA) pour une période de 20 ans.

2. Bases et principes d'évaluation

Base de l'établissement des comptes

Les comptes annuels sont établis conformément à l'intégralité des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. De ce fait, les comptes de la société donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

L'établissement des comptes se fonde sur le principe de la continuité d'exploitation. Les comptes sont préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Tous les chiffres sont arrondis au franc, tandis que les calculs sont réalisés sur la base des chiffres exacts. Il peut en résulter des différences d'arrondis.

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères, imputées dans le compte de résultat, sont converties au cours moyen recommandé par l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les pertes et gains de change résultant de la liquidation de ces transactions, ainsi que la réévaluation des postes du bilan en monnaies étrangères au cours du jour de clôture sont comptabilisés dans le résultat de la période.

Transactions avec des parties liées

Par parties liées, on entend des entités associées, des institutions de prévoyance professionnelle et des personnes physiques telles que des membres de la Direction générale ou du Conseil d'administration.

Aucune transaction ayant un caractère significatif n'a été faite avec les parties liées.

Liquidités

Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale. Les avoirs en devises sont évalués au cours du jour de clôture.

Placements à court terme

Les placements à court terme portent sur une durée maximum d'une année. Ils sont évalués à leur valeur nominale. Les placements libellés en monnaies étrangères sont évalués au cours du jour de clôture.

Comptes courants dépositaires

Les créances envers les dépositaires de jeux de loterie représentent, à la valeur nominale, le montant des enjeux encaissés, sous déduction des gains payés et de leurs commissions. Une provision pour pertes sur débiteurs, après analyse des risques résiduels, est calculée chaque année.

Autres créances à court terme

Les créances sont inscrites au bilan à la valeur nominale en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.

Stocks

Les stocks acquis sont évalués au coût d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaires. Cet examen est détaillé dans la note 7. Les escomptes sont traités comme des réductions du coût d'acquisition.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les charges payées d'avance imputables à l'exercice suivant ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement. Les comptes de régularisation d'actifs sont évalués à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Elles sont amorties de manière linéaire sur la durée économique d'utilisation.

Durées de vie des différents actifs

Immeubles	30 à 60 ans
Installations	10 à 40 ans
Informatique hardware	4 à 8 ans
Mobilier et matériel	2 à 10 ans
Matériel points de vente	3 à 5 ans
Matériel audiovisuel	4 ans
Véhicules	4 ans
Logiciels	4 à 10 ans

Les amortissements débutent dès que l'immobilisation entre en activité.

La valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un examen lorsque l'on relève des indices indiquant que sa valeur comptable pourrait être supérieure à sa valeur recouvrable. Cet examen est détaillé dans les notes 9 et 11.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs économiques nécessaires. Celles libellées en monnaies étrangères, ainsi que les titres disposant d'une valeur de marché, sont évalués au cours du jour de clôture.

Capitaux étrangers

Les capitaux étrangers sont portés au bilan à la valeur nominale. Les capitaux étrangers à court terme comprennent les dettes échues à moins de 12 mois. Ceux à long terme ont une durée résiduelle supérieure à 12 mois.

Engagements de prévoyance

Les engagements de prévoyance sont déterminés sur la base du bilan de l'institution de prévoyance établi selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

Provisions

Les engagements probables fondés sur un événement passé et dont le montant et l'échéance ne peuvent pas être déterminés avec certitude, mais qui sont estimables de manière fiable, sont saisis dans les provisions. Il peut s'agir, par exemple, d'engagements liés à des procédures implicites ou juridiques.

Passifs de régularisation

Ce poste comprend les charges imputables à l'exercice en cours mais qui ne seront payées qu'ultérieurement ainsi que les éventuels produits encaissés d'avance mais concernant l'exercice suivant. Les comptes de régularisation passifs sont évalués à leur valeur nominale.

Capitaux propres - Fonds de garantie

Ce poste représente le montant au coût historique versé par les cinq cantons romands lors de la création de la Loterie Romande en 1937. Il comprend également le montant versé par le canton du Jura lors de sa création en 1979.

Réserves libres

Les réserves libres représentent des fonds que l'Assemblée générale des sociétaires peut décider d'alimenter ou au contraire d'utiliser. Sont prélevés sur le bénéfice ressortant des comptes annuels, les montants jugés adéquats pour alimenter les réserves libres nécessaires à une bonne gestion à long terme des ressources de la société. L'utilisation de ces réserves libres doit répondre à cet objectif. Le Conseil d'administration soumet sa proposition sur leur alimentation ou leur utilisation à l'approbation de l'Assemblée générale.

Produit brut des jeux

Le produit brut des jeux (PBJ) représente la différence entre les enjeux des joueurs et les gains.

Instruments financiers dérivés

Les contrats de change à terme destinés à des fins de couverture qui n'ont pas encore d'effet au bilan (couverture de flux de trésorerie futurs) ne sont pas comptabilisés. Leur juste valeur ainsi que toute variation de valeur sont présentées en annexe.

Approbation des comptes

Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration lors de sa séance du 24 mars 2026.

Événements postérieurs à la date de clôture

La valeur des actifs et passifs est ajustée lorsque des événements subséquents, dont le fait générateur ou les conditions existaient déjà à la date du bilan, altèrent les valeurs à la date de clôture. Ces ajustements peuvent avoir lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le Conseil d'administration. Les événements ne modifiant pas les valeurs de bilan sont présentés dans les notes de l'annexe aux comptes.

Pour l'exercice 2025, aucun événement n'a été constaté après la date de clôture.

3. Liquidités

	2025	2024
Caisse	17'086	17'478
PostFinance	24'426'395	18'180'650
Banques	33'066'275	26'611'226
	57'509'756	44'809'354

4. Placements à court terme

	2025	2024
Placements à court terme	78'794'575	92'232'726
	78'794'575	92'232'726

Ces placements ont été conclus avec des contreparties financièrement saines, suivant en cela une procédure interne stricte.

5. Dépositaires

	2025	2024
Dépositaires	21'665'397	21'617'582
Provision pertes sur débiteurs	-700'000	-1'000'000
Dépositaires nets	20'965'397	20'617'582

La facturation est hebdomadaire, allant du dimanche au samedi. Les recouvrements sont exécutés en fin de semaine suivante, à l'exception des grands comptes, qui ont un délai de paiement de 30 à 45 jours.

La provision pour pertes sur débiteurs couvre le risque de défaut des dépositaires.

6. Autres créances à court terme

	2025	2024
Société simple Euro Millions	9'272'218	6'618'045
Organes de répartition et FSC	7'296'805	5'664'338
Fondation en faveur du personnel	3'735'077	3'726'692
Impôt anticipé	471'356	587'806
Autres créances	571'804	547'724
	21'347'261	17'144'604

Le compte courant de la Société simple Euro Millions, relatif aux jeux européens EuroMillions et EuroDreams, libellé en euros, est valorisé au cours du jour de clôture. Il s'agit principalement de dépôts effectués auprès d'établissements bancaires concernant les deux jeux.

Les créances envers les Organes de répartition comprennent principalement les contributions attribuées directement à diverses associations dont le financement est prélevé sur le bénéfice de l'exercice en cours. Ces montants sont ensuite déduits du bénéfice à répartir lors de l'approbation définitive des comptes. La part de la Fédération suisse de courses de chevaux (FSC) est également une avance sur bénéfice qui est régularisée lors de la répartition du bénéfice.

7. Stocks nets

	2025	2024
Consommables	1'209'931	1'189'905
Produits finis	426'877	351'029
Dépréciation stocks	-420'000	-420'000
	1'216'808	1'120'934

Les stocks se composent de la manière suivante:

1. des consommables, notamment des pièces détachées nécessaires aux réparations et à l'entretien des bornes et terminaux de jeux se trouvant chez les dépositaires ainsi que des rouleaux de papier pour les terminaux et des bulletins de jeux;
2. des produits finis, soit des séries de billets imprimées en attente d'être mises en vente (leur valeur se compose du coût du papier et de l'impression).

Dépréciation stocks

Aucune dépréciation des stocks n'a été constatée en 2025, alors qu'une dépréciation de CHF 40'000 a été enregistrée en 2024, portant sur les pièces détachées des terminaux de la Loterie électronique.

8. Actifs de régularisation

	2025	2024
Lots calculés s/enjeux encaissés d'avance	1'111'938	1'234'567
Ajustements PBJ	2'709'977	902'707
Charges payées d'avance	3'566'354	3'292'544
Intérêts courus et autres produits à encaisser	241'791	298'755
Autres actifs de régularisation	1'470'043	1'035'976
	9'100'102	6'764'548

Les actifs de régularisation comprennent notamment les factures payées d'avance au moment de la clôture des comptes et qui concernent l'exercice suivant. Sont aussi contenus dans cette rubrique les ajustements PBJ. Ces ajustements représentent l'écart entre le taux réel de redistribution des gains et le taux théorique défini dans le plan des lots des billets à gratter.

9. Immobilisations corporelles

	CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS ET AGENCEMENT	MOBILIER, MATÉRIEL ET VÉHICULES	INFORMATIQUE	IMMOBILISATIONS EN COURS	TOTAL
Valeurs brutes						
Situation au 01.01.2024	30'565'868	15'303'831	15'570'706	52'901'022	1'292'863	115'634'291
Entrées	-	62'227	569'307	438'053	2'163'200	3'232'787
Sorties	-	-	-512'722	-981'084	-	-1'493'806
Reclassements	-	364'323	288'722	167'414	-820'460	-
Situation au 31.12.2024	30'565'868	15'730'382	15'916'013	52'525'405	2'635'603	117'373'271

Amortissements cumulés

Situation au 01.01.2024	-7'363'203	-6'926'898	-12'241'140	-49'249'919	-	-75'781'161
Amortissements	-630'406	-528'774	-1'062'046	-1'614'942	-	-3'836'168
Sorties	-	-	512'722	981'084	-	1'493'806
Reclassements	-	-	-	-	-	-
Dépréciation d'actifs	-	-	-27'877	-	-	-27'877
Situation au 31.12.2024	-7'993'610	-7'455'672	-12'818'340	-49'883'777	-	-78'151'400

Valeurs nettes au 31.12.2024	22'572'258	8'274'709	3'097'674	2'641'627	2'635'603	39'221'871
-------------------------------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------

Valeurs brutes

Situation au 01.01.2025	30'565'868	15'730'382	15'916'013	52'525'405	2'635'603	117'373'271
Entrées	-	82'042	380'813	1'291'521	1'707'875	3'462'251
Sorties	-	-	-750'576	-5'682'883	-	-6'433'459
Reclassements	-	125'464	110'884	3'573'289	-3'809'637	-
Situation au 31.12.2025	30'565'868	15'937'887	15'657'135	51'707'332	533'840	114'402'063

Amortissements cumulés

Situation au 01.01.2025	-7'993'610	-7'455'672	-12'818'340	-49'883'777	-	-78'151'400
Amortissements	-630'406	-563'374	-1'054'031	-1'532'502	-	-3'780'313
Sorties	-	-	750'576	5'682'883	-	6'433'459
Reclassements	-	-	-	-	-	-
Dépréciation d'actifs	-	-	-	-	-	-
Situation au 31.12.2025	-8'624'016	-8'019'046	-13'121'794	-45'733'397	-	-75'498'254

Valeurs nettes au 31.12.2025	21'941'852	7'918'841	2'535'340	5'973'936	533'840	38'903'809
-------------------------------------	------------	-----------	-----------	-----------	---------	------------

Dépréciations

En 2025, aucune dépréciation significative n'a été effectuée.

2025

2024

Immeubles et cédules hypothécaires

Le total des constructions s'élève au bilan à	21'941'852	22'572'258
---	------------	------------

Les cédules hypothécaires sur ces biens immobiliers se présentent comme suit :

Cédule hypothécaire émise en 1 ^{er} rang	2'500'000	2'500'000
---	-----------	-----------

Cédule hypothécaire émise en 2 ^{ème} rang	500'000	500'000
--	---------	---------

Total des cédules libres de tout gage	3'000'000	3'000'000
--	------------------	------------------

2025

2024

10. Immobilisations financières

Mandats de gestion des titres	134'560'519	128'270'356
-------------------------------	-------------	-------------

Placements à long terme	25'000'000	40'000'000
-------------------------	------------	------------

Participation SLE EuroMillions	3'000'596	2'694'548
--------------------------------	-----------	-----------

Garanties de loyer et titres	82'979	82'924
------------------------------	--------	--------

162'644'095	171'047'828
--------------------	--------------------

La participation aux Services aux Loteries en Europe (SLE) EuroMillions comprend notamment les fonds affectés à la création des jeux EuroMillions et EuroDreams. Ces fonds seront récupérés à la fin de leur exploitation.

Les placements à long terme, effectués auprès des banques, arrivent à échéance en 2027.

Les mandats de gestion des titres sont placés auprès de plusieurs établissements bancaires.

11. Immobilisations incorporelles

	LOGICIELS	IMMOBILISATIONS EN COURS	TOTAL
Valeurs brutes			
Situation au 01.01.2024	155'305'205	4'641'186	159'946'391
Entrées	444'821	12'735'927	13'180'748
Sorties	-	-	-
Reclassements	6'412'948	-6'412'948	-
Situation au 31.12.2024	162'162'974	10'964'165	173'127'138
Amortissements cumulés			
Situation au 01.01.2024	-118'369'729	-	-118'369'729
Amortissements	-8'786'489	-	-8'786'489
Sorties	-	-	-
Reclassements	-	-	-
Dépréciation d'actifs	-	-	-
Situation au 31.12.2024	-127'156'219	-	-127'156'219
Valeurs nettes au 31.12.2024	35'006'755	10'964'165	45'970'920

Valeurs brutes			
Situation au 01.01.2025	162'162'974	10'964'165	173'127'138
Entrées	943'643	8'692'047	9'635'690
Sorties	-	-	-
Reclassements	17'577'002	-17'577'002	-
Situation au 31.12.2025	180'683'619	2'079'209	182'762'829
Amortissements cumulés			
Situation au 01.01.2025	-127'156'219	-	-127'156'219
Amortissements	-10'831'774	-	-10'831'774
Sorties	-	-	-
Reclassements	-	-	-
Dépréciation d'actifs	-1'000'000	-	-1'000'000
Situation au 31.12.2025	-138'987'992	-	-138'987'992
Valeurs nettes au 31.12.2025	41'695'627	2'079'209	43'774'836

Dépréciations

En 2025, la durée de vie des investissements relatifs au système de jeu des paris sportifs a été raccourcie afin de refléter la fin de l'utilisation du système actuel en 2026. L'impact de cette modification est de CHF 1 million.

12. Gains à payer

	2025	2024
Gains à payer	25'265'669	22'826'002
	25'265'669	22'826'002

Les gains à payer représentent les gains qui peuvent encore être réclamés par les gagnants dans les six mois qui suivent la date du tirage ou de l'événement sportif, ainsi que les différentes cagnottes « Réserve jackpot ».

13. Portefeuille joueurs

	2025	2024
Portefeuille joueurs	7'005'568	6'295'220
	7'005'568	6'295'220

Le « Portefeuille joueurs » représente le solde des comptes joueurs inscrits sur la plateforme de jeux en ligne. Ces comptes sont alimentés par les joueurs eux-mêmes qui les utilisent ensuite pour participer aux différents jeux proposés. Les gains jusqu'à CHF 1'000 sont directement crédités sur leur « portefeuille joueur », tandis que les gains supérieurs à CHF 1'000 sont versés sur leur compte bancaire.

14. Bénéfice à payer

	2025	2024
Bénéfice à payer	45'374'781	42'671'467
	45'374'781	42'671'467

Le bénéfice est payé par quatre versements dès la validation finale des comptes par l'Assemblée générale des sociétaires. Les paiements débutent en mai. À la date de clôture, le dernier quart du bénéfice de l'exercice 2024 reste à payer. Il a été versé le 9 janvier 2026.

15. Autres passifs

	2025	2024
Impôt anticipé dû	412'209	-
TVA à payer	574'293	597'490
Comptes courants sociétés partenaires	988'228	1'524'977
Fondation en faveur du personnel	-490	1'496'892
Autres dettes	3'695'060	1'631'704
	5'669'299	5'251'062

Les soldes ouverts envers les sociétés partenaires concernent les prestations relatives à l'exploitation commune de divers jeux. Les « Autres dettes » comprennent notamment les gains en cours de paiement. Ces montants sont acquittés en début d'exercice suivant.

16. Passifs de régularisation

	2025	2024
Enjeux encaissés d'avance	2'044'697	2'229'540
Autres passifs de régularisation	4'104'185	5'338'747
Provision pour factures à recevoir	2'904'098	2'633'889
Ajustements PBJ	13'212'447	13'734'827
	22'265'427	23'937'003

L'ajustement PBJ représente l'écart entre le taux réel de redistribution des gains et le taux théorique défini dans le plan des lots des billets à gratter. Cet ajustement signifie que les lots effectivement payés par rapport aux ventes de la période sont inférieurs au taux de redistribution théorique.

17. Rentes à payer

	2025	2024
Rentes à payer	6'379'754	6'666'380
	6'379'754	6'666'380

Les rentes de jeux à payer représentent des gains qui ont été réclamés par les joueurs dont les paiements s'échelonnent entre 5 et 20 ans. La part à court terme se retrouve sous la rubrique « Gains à payer » (voir note 12).

18. Engagements de prévoyance

EXCÉDENT DE COUVERTURE FONDATION LORO	AVANTAGE ÉCONOMIQUE		VARIATION DE L'ANNÉE	CHARGES DE PERSONNEL	
2025	2025	2024		2025	2024
-	-	-	-	3'856'937	3'845'155

Au 31 décembre 2025, le bilan provisoire de la Fondation fait apparaître un excédent de couverture. Toutefois, cet excédent n'atteint pas le taux de réserve de fluctuation cible défini dans le règlement de la Fondation. Il n'y a également aucune réserve de contribution de la part de l'employeur.

19. Produit brut des jeux (PBJ)

	2025	2024
Produit brut des jeux	429'824'985	438'235'241
	429'824'985	438'235'241

Le produit brut des jeux représente les enjeux des joueurs sous déduction des gains payés. En raison de la période de facturation hebdomadaire de la Loterie Romande, l'exercice 2025 enregistre les ventes du 29 décembre 2024 au 27 décembre 2025, soit 52 semaines (comme en 2024).

20. Commissions

	2025	2024
Commissions	79'196'622	79'386'684
	79'196'622	79'386'684

Les commissions représentent les montants payés aux dépositaires sur la vente des produits de loterie.

21. Coûts d'exploitation

	2025	2024
Frais des vendeurs	-	1'605'919
Fabrication des jeux	3'929'779	3'894'728
Exploitation des jeux	13'682'198	15'129'391
Informatique	23'917'844	23'698'245
Frais de personnel	31'064'236	30'680'734
Frais généraux et administratifs	6'460'538	6'572'677
Marketing, publicité et communication	13'925'272	15'354'708
Ventes et animations	1'699'946	1'622'818
Amortissements	15'612'087	12'650'534
	110'291'900	111'209'754

Les coûts d'exploitation représentent toutes les charges opérationnelles nécessaires à l'exploitation des jeux.

22. Charges et produits financiers

	2025	2024
Charges financières	1'320'699	568'101
Produits financiers	-4'600'021	-6'591'551
	-3'279'322	-6'023'450

Les charges et produits financiers contiennent principalement les intérêts sur les placements à terme, ainsi que les résultats sur les mandats de gestion des titres. Figurent également sous cette rubrique, les gains et pertes de change sur les comptes libellés en monnaies étrangères.

23. Charges et produits hors exploitation et exceptionnels

	2025	2024
Charges hors exploitation et exceptionnelles	-	-
Produits hors exploitation et exceptionnels	-191'499	-96'155
	-191'499	-96'155

Il n'existe pas de charges ou produits hors exploitation et exceptionnels significatifs à relever en 2025.

24. Opérations hors bilan

	2025	2024
Engagements de leasing inférieurs à 1 an	299'040	451'115
Engagements de leasing entre 1 et 4 ans	204'581	267'795
Montant global des engagements de leasing	503'622	718'910
Engagements de location inférieurs à 1 an	379'920	397'920
Engagements de location entre 1 et 4 ans	94'980	497'400
Montant global des engagements de location	474'900	895'320

Les engagements de leasing sont ceux relatifs au parc de véhicules de la société, contractés auprès de Movon AG et Post Company Cars SA. Les engagements de location concernent le bail à loyer commercial relatif au site de continuité des affaires. Par ailleurs, la Loterie Romande est partie prenante dans différents litiges, pour lesquels une perte d'avantages économiques apparaît peu probable.

25. Instruments financiers dérivés

	2025		2024	
	VALEURS ACTIVES	VALEURS PASSIVES	VALEURS ACTIVES	VALEURS PASSIVES
Contrats à terme sur devises	-	25'897	-	-
Instruments financiers dérivés	-	25'897	-	-
Dont couverture des flux de trésorerie futurs	-	25'897	-	-
Valeurs portées au bilan	-	-	-	-

26. Prestations Organe de révision

	2025	2024
Prestations de révision	98'954	93'954
Prestations diverses	-	17'757
	98'954	111'711

27. Rémunération de la Direction et du Conseil d'administration

	2025	2024
Direction	2'241'173	2'287'502
Conseil d'administration	402'800	475'829
	2'643'973	2'763'331

L'effectif moyen de l'équipe de Direction, y compris le Directeur général, est de 8.9 emplois plein temps (9.2 en 2024). L'effectif des membres du Conseil d'administration, y compris le Président, est de 7 administrateurs.

28. Nombre moyen d'emplois à plein temps

	2025	2024
Nombre moyen d'emplois à plein temps	203	213
	203	213



Tél. + 41 21 310 23 23
www.bdo.ch
lausanne@bdo.ch

BDO SA
Biopôle bât. Metio - Epalinges
Case postale 151
1001 Lausanne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale des sociétaires de la
Société de la Loterie de la Suisse Romande, Lausanne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société de la Loterie de la Suisse Romande (ci-après "l'Association"), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux conventions intercantionales et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales, aux conventions intercantionales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de

présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider l'Association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 24 mars 2026

BDO SA



Jürg Gehring
Expert-réviseur agréé



Steve Rigolet
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes
- Comptes annuels